

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI ANTI-INFLATION

PÉTITION VISANT À METTRE FIN AUX CONTRÔLES LE 30 JUIN
1977

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe) propose:

Que l'application de la Loi anti-inflation, chapitre 75, Statuts du Canada 1974-1975-1976, modifiée par le chapitre 98, Statuts du Canada 1974-1975-1976, cesse le trentième jour de juin 1977.

—Monsieur l'Orateur, nous avons décidé de présenter cette motion aujourd'hui parce qu'il devient de plus en plus évident que l'économie canadienne continue de se détériorer à un rythme alarmant. La croissance réelle est inférieure aux prévisions, mais l'inflation et le chômage les dépassent et notre position concurrentielle dans le monde a diminué, comme en témoigne le déficit commercial de 10 milliards de dollars, pour les produits finis, enregistré au cours de chacune des deux dernières années, presque le triple de celui de 1971.

Une voix: C'est une honte!

M. Stevens: On nous a fait croire que les dettes suppléent à la richesse réelle. Nos emprunts à l'étranger étant maintenant de 50 milliards de dollars, soit environ \$5,000 par travailleur canadien, nous sommes devenus le pays le plus endetté au monde. Malheureusement, la majeure partie de ces emprunts internationaux ont servi à payer des biens et des services de consommation, créant ainsi l'illusion que nous sommes plus riches que nous le sommes en réalité. Le pays n'est pas dans la bonne voie.

Les mesures budgétaires du gouvernement ont échoué. Les prévisions ne se sont pas concrétisées. Dans son budget du 25 mai de l'an dernier, le ministre des Finances (M. Macdonald) disait que l'économie canadienne allait créer plus de 250,000 nouveaux emplois en 1976. Cependant, de décembre 1975 à décembre 1976, seulement 67,000 emplois furent créés, soit un manque de 73 p. 100.

Le ministre ajoutait aussi que le chômage diminuerait graduellement, à mesure que le développement cyclique s'affirmerait. Au lieu de cela, le chômage a atteint un niveau sans précédent depuis 37 ans, alors qu'aux États-Unis, il est à la baisse depuis 30 mois.

M. Clarke: Et le gouvernement ne daigne même pas écouter.

● (1510)

M. Stevens: Un facteur qui contribue à ce malaise économique, c'est l'hésitation du gouvernement à laisser tomber les contrôles des prix et des salaires, qui non seulement ne donnent pas les résultats attendus, mais qui empêchent la formation de capitaux d'investissement et la création d'emplois. A tous ceux qui seraient portés à voter contre notre motion et qui voudraient conserver les contrôles, je dirai ceci: qu'ils se rendent à leur bureau de chômage local et qu'ils aillent regarder droit dans les yeux les gens qu'ils condamnent à rester chômeurs.

Ce n'est pas par accident que nous détenons actuellement le record du chômage parmi tous les pays industrialisés. Ce n'est pas par hasard que, dans chacune de nos cinq provinces de l'Est, le niveau de chômage est plus élevé que dans n'importe quel État au sud de la frontière. C'est à cause de la mauvaise gestion économique du gouvernement et de ses fonctionnaires, y compris ceux de la Banque du Canada. Notre pays ne doit

Anti-inflation—Loi

plus servir de cobaye aux théories Galbraithiennes. Il est temps de mettre fin aux contrôles des prix et des salaires tels qu'ils se présentent actuellement.

Étant donné la conjoncture et comme il est de plus en plus évident que les résultats des contrôles des prix et des salaires ont été décevants, le gouvernement, et surtout le premier ministre (M. Trudeau), doivent maintenant justifier le maintien des contrôles. Le plus curieux c'est que nous avons déjà entendu le premier ministre et son cabinet nous prouver abondamment qu'il fallait mettre fin aux contrôles économiques. Et ils ne nous produisent guère de preuves montrant qu'il y a lieu de les poursuivre. J'ai l'intention de présenter certaines de ces preuves et de me reporter à certaines de ces déclarations un peu plus tard. Lorsque nous comparons les déclarations du premier ministre au sujet des contrôles avec celles du ministre des Finances (M. Macdonald), nous constatons qu'au cours des années, le premier ministre a semblé dire qu'il estimait devoir poursuivre ses propres intérêts politiques sans tenir compte de la réalité. Il a parfois été en faveur des contrôles, parfois contre. Mais d'un bout à l'autre, il a manqué totalement de suite dans les idées. Le ministre des Finances s'est montré plus honnête en insistant constamment pour que nous levions les contrôles le plus tôt possible.

Monsieur l'Orateur, le programme de contrôle des prix et des salaires du gouvernement n'a été qu'une très mauvaise farce pour le public canadien. Il y a trois ans, lors des élections de 1974, les députés se souviendront que le premier ministre vantait les mérites d'une potion magique appelée le «libéralisme à la Trudeau.» A cette occasion, ce guérisseur décrivait les contrôles comme un véritable «fléau en quête de victimes». Aujourd'hui il ne peut plus y avoir de doute sur ce que les mesures de contrôle instituées par le gouvernement ont ou n'ont pas accompli. Elles ne sont absolument pas parvenues à contenir l'inflation qui, après 20 mois, se situe actuellement à un taux annuel de 10.4 p. 100, seulement de 2/10 p. 100 inférieure aux 10.6 p. 100 du taux annuel à l'époque où les mesures de contrôle ont été instaurées. Même le gouvernement reconnaît que le chiffre cible de cette année, en ce qui concerne l'inflation, ne sera pas atteint et on a complètement abandonné tout espoir concernant le chiffre cible de 4 p. 100 pour l'année prochaine. C'est tout simplement devenu un autre souvenir embarrassant.

Les mesures de contrôles ont eu par contre des effets efficaces pour ce qui est de ralentir la croissance économique réelle, et elles ont empêché la création d'emplois pour des centaines de milliers de personnes en chômage. Je pourrais vous lire, aux fins du compte rendu, les opinions exprimées par nombre de personnalités canadiennes qui réclament toutes la fin des mesures de contrôle, des gens comme l'ex-sous-ministre des Finances, Simon Reisman, ou le syndicaliste, Ron Lang. Des institutions vouées à la recherche, telles que l'Institut Fraser et l'Institut C.D. Howe, sont toutes d'avis, comme nous d'ailleurs, que le processus de décontrôle devrait commencer immédiatement. Mais la source la plus appropriée que nous puissions citer aujourd'hui est le premier ministre lui-même. Je ne pense pas que personne pourrait mieux le dire que lui lorsqu'il a déclaré devant un auditoire en Nouvelle-Écosse que les mesures de contrôle «créent bien davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent», ou lorsqu'il a déclaré: «les pays dont on a soumis l'économie à des mesures de gel et de contrôle n'ont pas mieux combattu l'inflation et leur économie a fourni un très piètre rendement».